

PROJET ASSOCIATIF

Préambule



En 1946, Monsieur COMPAS rencontre Monsieur Marcel BOUSSAC qui lui demande de s'occuper de l'action sociale dans son groupe textile afin de « rendre ses ouvriers plus heureux ». Jusqu'en 1978, de multiples actions innovantes, crèches, centres de formation pour les jeunes, colonies de vacances, vacances de retraités et maisons de retraite, sont menées en direction de toutes les tranches d'âges de la population. Les personnes handicapées mentales et handicapées par la maladie mentale ne sont pas oubliées.

Historique

En 1978, le Groupe Boussac s'effondre, Monsieur COMPAS s'engage pour sauver six maisons de retraite dans les Vosges sur les sites de Bettoncourt, Dinozé, La Houssière, Le Haut du Mont, Moyenmoutier, Rambervillers.

Jusqu'en 2004, les personnes âgées et les personnes handicapées par la maladie mentale y vivent en harmonie.

A partir de cette date et suite à la demande des pouvoirs publics, l'Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac est créée pour :

-  Restructurer la maison de retraite de Dinozé et la transformer en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;
-  Restructurer les maisons de retraite de Moyenmoutier et Rambervillers en Foyer d'Accueil Spécialisé pour personnes handicapées mentales et handicapées par la maladie mentale, sans limite d'âge.

En avril 2007, le Foyer d'Accueil Spécialisé Paul Vincent de Moyenmoutier termine sa restructuration et accueille 33 résidents.

En janvier 2008, la Maison de Retraite Anne et Jean Marie COMPAS de Dinozé héberge 55 pensionnaires dont 10 en Unité de Vie Protégée.

Le Foyer du Château de La Forge à Rambervillers passe de 34 à 50 résidents avec une Unité de Soins Expérimentale pour Adultes Handicapés.

I - Valeurs et Missions

Depuis sa création et découlant des services sociaux du Groupe Boussac, l'association a toujours eu comme but fondamental l'aide aux personnes dans le respect des valeurs humaines avec un souci de service de proximité.

L'Association accueille des résidents, dans un même souci d'équité pour tous, sans préjuger des origines sociales, familiales, religieuses, ou raciales. Ceci dans le cadre d'une association à but non lucratif garantit le respect de ces valeurs humaines, où les fonds sont exclusivement consacrés à la Personne, dans la poursuite de l'action menée par le fondateur de l'association. Nous voulons répondre de façon adaptée aux besoins de chacun.

MAISONS D'ACCUEIL MARCEL BOUSSAC

Afin de servir au mieux, notre règle s'appuie sur les principes du respect mutuel et d'un même droit pour tous d'évoluer au sein d'une société plus fraternelle et solidaire au mieux des capacités de chacun.

Pour mettre en œuvre cette politique, nous développons un réseau d'échanges et de communication avec des associations ou établissements agissant dans le même esprit. Cette politique répond à la nécessité de s'ouvrir à une population dont le besoin est de plus en plus croissant dans la prise en charge individuelle et collective.

II - Objectifs

La prise en charge se traduit par l'aide, le soutien à la personne et aux familles dans leurs démarches grâce à:

- ◆ l'hébergement sur trois sites privilégiés dans des établissements entièrement rénovés,*
- ◆ des soins appropriés,*
- ◆ des activités culturelles et manuelles permettant le maintien et le développement de l'autonomie, des liens familiaux et intergénérationnels avec une implication dans la vie locale.*

III - ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

_ Organisation structurelle de l'association

Un Conseil d'Administration élu par l'assemblée générale gère l'Association.

Elle est composée de membres bienfaiteurs, de membres actifs comprenant des familles, des amis ou tuteurs de nos résidents ou de personnes désirant nous rejoindre. Des bénévoles apportent leur compétence et leur générosité.

Les administrateurs

Ils définissent la politique à mettre en place, les objectifs généraux d'évolution. Ils assurent le respect de l'application des valeurs et des missions. Ils déterminent les objectifs en fonction des moyens, contractualisent les partenariats nécessaires, assurent une veille prospective et promeuvent l'innovation sociale.

La Direction

Le Directeur, assisté par l'équipe du siège social et des responsables d'établissements, a pour mission de mettre en œuvre la politique définie et d'atteindre ainsi les objectifs fixés par le Conseil d'Administration.

Son rôle est multiple, représentant direct de l'employeur, acteur auprès des administrations publiques et des tarificateurs. Il représente l'association dans les diverses instances. Il assure la mise en place des projets et leurs applications, l'évaluation des besoins, des ressources, le respect des règles du travail, la prise en charge des résidents, la bienveillance, le fonctionnement des établissements, la mise en place et l'application des projets d'établissements propres à chacun. Son action s'inscrit également dans les orientations futures.

Les salariés

Ils adhèrent aux valeurs du Projet Associatif et participent à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement.

Les adhérents

Ils peuvent être des résidents, des membres de la famille, des tuteurs, des amis et s'investissent en fonction de leurs disponibilités et compétences personnelles.

Les bénévoles

Ils viennent en complément des équipes de travail, par leur participation aux activités d'animation. Ils signent une Convention de collaboration. Ils créent pour nos résidents un lien social avec l'extérieur.

Grâce à la restructuration, nos trois établissements vosgiens, adaptés aux nouvelles exigences d'accessibilité et de sécurité, sont devenus agréables à vivre.

L'avenir

Nos objectifs futurs

- *Pérenniser l'action qui est la nôtre, professionnaliser les processus de travail ;*
- *Pérenniser et développer l'accueil et la prise en charge des résidents et des familles ;*
- *Développer nos partenariats existants (association de réinsertion, association d'aide à domicile...) ou à venir, élargir nos compétences tout en restant fidèles à notre mission initiale ;*
- *Développer et organiser une démarche qualité ;*
- *Développer notre communication et notre image par la création d'un site Internet, de documents, réunions, participation ou organisation de manifestations sociales et culturelles ;*
- *Développer les partenariats avec les municipalités avec des manifestations publiques (feux d'artifice, parcours de santé, mise à disposition de salle de sport, de créneaux piscine, ...) ce qui ouvre les établissements sur l'extérieur et inversement intègre la population environnante permettant un autre regard sur la population que nous hébergeons et surtout sur le handicap mental ;*
- *Étudier la faisabilité et le besoin d'un accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à l'EHPAD ainsi qu'un accueil de jour en Foyer ;*
- *Étudier la faisabilité d'une Unité de Soins au Foyer Paul Vincent ;*
- *Envisager la rénovation d'une ancienne bergerie au Château de La Forge en foyer d'animation, permettant l'accueil des enfants de la garderie des P'tits Loups et des promenades dans le parc pour les bambins, endroit détente pour les résidents et les familles ;*
- *Étudier tous les projets de mise en valeur du parc du Château de la Forge à Rambervillers.*

Conclusion

Un nouveau challenge s'ouvre à nous qui se concrétisera par la mise en place d'une démarche qualité et d'une professionnalisation de nos actions. Ces dernières seront guidées par nos valeurs :

- *être proche de nos résidents, leur apporter tout le soutien qui leur est nécessaire et rester ouverts à des besoins nouveaux.*
- *demeurer fidèle à notre devise :*

SERVIR